

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du 19 décembre 2024**

10 administrateurs présents (15 en exercice, 2 procurations, 3 excusés)

DELIBERATION N° 2024-99

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 - 2024 (ADM/7.1.2/99)

SERVICE SOLIDARITE SECOURS ET INSERTION

Conformément à la délibération n°2024-98 concernant le legs de Madame Cécile BISEY, et afin de respecter les volontés de la défunte, il est proposé de procéder aux créations de crédits suivants sur le budget principal du CCAS :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 65 – Nature 6561 – Fonction 424 – Ligne de crédit 20 Service gestionnaire et utilisateur : Solidarité, Secours et Insertion « Secours »	+ 7 899,53 €
--	--------------

Recettes de fonctionnement

Chapitre 75 – Nature 756 – Fonction 420 – Ligne de crédit 2129 Service gestionnaire et utilisateur : Solidarité Secours et Insertion « Libéralités reçues »	+ 7 899,53 €
---	--------------

SERVICE ADMINISTRATION

Afin de se conformer à la nomenclature en vigueur et de corriger les anomalies, il est nécessaire de rectifier les prévisions budgétaires liées à la reprise de résultat d'investissement 2023.

Il convient de prévoir des crédits au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Pour ce faire, il est proposé de procéder aux écritures comptables suivantes :

Recettes d'investissement

Chapitre 10 – Nature 1068 – Fonction 01 Ligne de crédit : 1108 Service gestionnaire et utilisateur : 1 – Administration « Excèdent de fonctionnement capitalisés »	- 9 134,58 €
Chapitre 001 – Nature 001 – Fonction 01 Ligne de crédit : 2130 Service gestionnaire et utilisateur : 1 – Administration « Résultat d'investissement reporté »	+ 9 134,58 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- approuve les modifications budgétaires proposés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



Michèle LUTZ